

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES -SOTRAPIL-

Siège social : Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord -1003 Elkhadra -Tunis

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 mai 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Yahia ROUATBI (Pour le Groupement "FINACO – ABC").

BILAN

(Exprimé en dinars)

<u>ACTIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<hr/>			
ACTIFS NON COURANTS			
<hr/>			
Actifs immobilisés			
<hr/>			
Immobilisations incorporelles		300 749	297 223
Moins : Amortissements		(283 715)	(265 616)
		17 034	31 607
Immobilisations corporelles		44 701 706	44 412 902
Moins : Amortissements		(34 294 340)	(32 614 141)
		10 407 366	11 798 761
	4.1		
Immobilisations financières		1 276 648	1 297 371
Moins : provisions		(16 836)	(18 609)
		1 259 812	1 278 762
	4.2		
Total des actifs immobilisés		11 684 212	13 109 130
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		11 684 212	13 109 130
<hr/>			
ACTIFS COURANTS			
<hr/>			
Stocks		560 974	664 758
Moins : Provisions		-	-
		560 974	664 758
	4.3		
Clients et comptes rattachés		6 428 722	7 153 837
Moins : Provisions		-	-
		6 428 722	7 153 837
	4.4		
Autres actifs courants		869 935	810 444
Moins : Provisions		(247 766)	(247 766)
		622 169	562 678
	4.5		
Placements et autres actifs financiers	4.6	21 899 607	17 901 192
Liquidités et équivalents de liquidités	4.7	1 601 647	2 692 905
Total des actifs courants		31 113 119	28 975 370
TOTAL DES ACTIFS		42 797 331	42 084 500

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

BILAN

(Exprimé en dinars)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital		19 819 800	19 324 305
Réserves		2 955 189	2 791 598
Autres capitaux propres		139 510	139 510
Résultats reportés		9 119 040	8 565 069
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		32 033 539	30 820 482
Résultat de l'exercice		3 475 886	3 876 942
Total des capitaux propres	4.8	35 509 425	34 697 424
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions pour risques et charges	4.9	1 867 663	1 524 804
Total des passifs non courants		1 867 663	1 524 804
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.10	868 718	704 658
Autres passifs courants	4.11	4 551 525	5 151 849
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	5 765
Total des passifs courants		5 420 243	5 862 272
Total des passifs		7 287 906	7 387 076
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		42 797 331	42 084 500

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)	<u>Notes</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	5.1	11 868 228	11 858 593
Autres produits d'exploitation	5.2	1 221 798	1 239 439
TOTAL DES PRODUITS D 'EXPLOITATION		13 090 026	13 098 032
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits à livrer		79 822	37 278
Achats consommés	5.3	657 680	829 532
Charges de personnel	5.4	4 629 020	4 203 732
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.5	2 331 959	2 498 427
Autres charges d'exploitation	5.6	933 215	988 948
TOTAL DES CHARGES D 'EXPLOITATION		8 631 696	8 557 917
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 458 330	4 540 115
Charges financières nettes	5.7	(18 845)	(145)
Produits des placements	5.8	1 476 004	1 280 829
Autres gains ordinaires	5.9	332 027	277 181
Autres pertes ordinaires		(25 051)	(47 857)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		6 222 465	6 050 123
Impôt sur les bénéfices		(2 241 387)	(2 173 181)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 981 078	3 876 942
Eléments extraordinaires	5.10	(505 192)	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		3 475 886	3 876 942

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)	<u>Notes</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		3 475 886	3 876 942
Ajustement pour :			
* Amortissements et provisions		2 043 408	2 235 372
* Reprises sur provisions		(4024)	-
Variation des :			
* Stocks		103 783	34 083
* Créances		725 115	(2 483 953)
* Autres actifs courants	6.1	(237 183)	(226 343)
* Fournisseurs et autres dettes	6.2	(448 608)	1 564 996
* Plus ou moins-values de cessions		(80 373)	(32 446)
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		5 578 004	4 968 651
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles		(3 526)	(1 770)
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles		(276 459)	(193 637)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		80 373	32 446
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	200 000
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(199 612)	37 039
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(2 318 917)	(1 873 872)
Affectations au fonds social	6.3	(344 968)	(263 340)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(2 663 885)	(2 137 212)
Variation de trésorerie		2 714 507	2 868 478
Trésorerie au début de l'exercice		19 887 140	17 018 662
Trésorerie à la clôture de l'exercice		22 601 647	19 887 140

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines

La SOTRAPIL est une entreprise publique créée sous la forme d'une société anonyme, son capital s'élève à : **19 819 800 dinars**, ayant pour principal objet le transport des hydrocarbures par pipelines. La société a été créée le 26 septembre 1979 et a entamé les opérations d'exploitation en février 1984.

Le 13 décembre 2000, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé l'ouverture du capital de la société au public à concurrence de 32% et son introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Note 2 : Faits marquants de l'exercice

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé durant l'exercice 2016 a progressé de : **9 635 dinars** par rapport au chiffre d'affaires réalisé en 2015, soit une augmentation de 0.08%.

2.2 Position litrage

Le solde de la position litrage a atteint au cours de l'exercice 2016 la somme de **1 217 124 dinars**, contre **1 195 247 dinars**, enregistré au cours de l'exercice 2015, soit une augmentation de l'ordre de **21 877 dinars**.

2.3 Résultat comptable

La SOTRAPIL a enregistré au cours de l'exercice 2016 un résultat bénéficiaire de **3 981 078 dinars** avant l'effet des éléments extraordinaires, contre un résultat également bénéficiaire au cours de l'exercice 2015 de l'ordre de **3 876 942 dinars**, soit une augmentation de l'ordre de **104 136 dinars**.

En imputant les éléments extraordinaires (la contribution conjoncturelle) prévue par la loi de finance 2017, le résultat de l'exercice se stabilise à : **3 475 886 dinars**, soit une diminution de l'ordre de **401 056 dinars** par rapport à l'exercice 2015.

Cette diminution s'explique par la réduction des :

- Autres charges d'exploitation de **57 976 dinars**.
- Achats consommés de **171 852 dinars**.
- Dotations aux amortissements et aux provisions de **166 468 dinars**.

Contre l'augmentation des :

- Charges de personnels de **425 288 dinars**.
- Produits des placements de **195 175 dinars**.
- Impôts sur les bénéfices de **68 206 dinars**.
- Contribution conjoncturelle de **505 192 dinars**.

2.4 L'arrivée du terme des conventions du droit de servitude

Pour la construction du pipeline sous-terrain de transport des hydrocarbures reliant la zone pétrolière de Bizerte à celle de Radés, la SOTRAPIL a conclu au cours des années 1982 et 1983 avec tous les propriétaires des parcelles de terrains figurant sur le tracé du pipeline, des conventions de servitude pour une durée de 30 années. Ces conventions permettent notamment à la société de bénéficier du droit de passage du pipeline à travers toutes les parcelles de terrains concernées, elles sont arrivées à échéance au cours des années 2012 et 2013 et doivent par conséquent être renouvelées.

Ainsi, afin de fixer les prix de référence visant l'indemnisation des différents propriétaires et le renouvellement des conventions de servitude, la SOTRAPIL a effectué les démarches suivantes :

- Le recours en juillet 2012 à un ingénieur urbaniste expert auprès des tribunaux fonciers pour l'estimation des indemnités à verser aux propriétaires terriens ;
- La communication du rapport d'expertise aux services compétents du Ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières pour avis et approbation.

La SOTRAPIL a reçu en date du 06 mars 2015 le rapport d'expertise de la direction générale d'évaluation rattachée au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières donnant une estimation de l'indemnité à déboursier aux propriétaires des parcelles se trouvant sur le tracé du pipeline de transport des produits pétroliers, fixée à : **6 188 062 dinars**. Notons que la société a engagé les démarches nécessaires pour entamer la campagne de renouvellement des conventions avec les différents propriétaires terriens. (Établissement des procédures, contrat type, établissement d'une liste des propriétaires, consultation de l'avocat à propos des démarches à entreprendre... etc)

Etant donné que le ministère des domaines de l'Etat et affaires foncières n'a pas pris en considération dans son évaluation le cadre juridique de la convention liant les propriétaires des parcelles à la SOTRAPIL, cette valorisation a été considérée très élevée par la société. Pour cela, le conseil d'administration de la société réuni en date du 07 avril 2016, a recommandé la suspension de la campagne de renouvellement des contrats de servitudes et d'engager des consultations juridiques et foncières en vue de revoir la valeur des indemnités à proposer aux différents propriétaires de parcelles se trouvant sur le tracé du pipeline sur la base des clauses contractuelles initialement signées avec les titulaires des parcelles.

D'un point de vue comptable, le montant total que supportera la SOTRAPIL pour le renouvellement des conventions de servitude est considéré comme un élément du coût de construction du pipeline de transport des produits pétroliers. Il sera réparti sous forme de dotations aux amortissements inscrites chaque année parmi les charges, sur toute la période couverte par la convention.

La SOTRAPIL a constaté en se référant au à la valeur des indemnités estimée initialement au niveau du rapport d'expertise ci-dessus indiqué, comme valeur de base pour le calcul de l'amortissement progressif des avantages économiques liés à l'exploitation du droit de passage du pipeline, qui s'est élevé au cours de l'exercice 2016 à : 309 403 dinars, soit une valeur cumulée de : **1 314 963 dinars, au 31 décembre 2016.**

Note 3. Principes et méthodes comptables

Les états financiers i arrêtés au 31 décembre 2016 sont préparés conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la SOTRAPIL pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

3.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants :

Constructions principales et annexes	5%	10%	20%
Installations techniques, matériels et outillages industriels	10%		
Matériels de transport	20%		
Installations générales, agencements et aménagements divers divers	10%		
Equipements de bureaux	10%		

- L'inspection interne du pipeline et les grosses réparations qui en découlent ont toujours été considérées comme des investissements renouvelables tous les cinq ans. Il s'agit d'une opération vitale pour le pipeline qui influe sur ses performances et sur sa durée de vie et procure bien évidemment des avantages économiques futurs à la société.
- Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du « Prorata Temporis ».

3.2 Charges à répartir

Les charges à répartir sont résorbées sur une durée de 3 ans.

3.3 Stocks

3.3.1 Stocks des pièces de rechange et autres approvisionnements

Les pièces de rechange et les matières consommables font l'objet d'un inventaire physique à la fin de l'année et sont valorisées au coût moyen pondéré après chaque entrée.

3.3.2 Stocks de produits à livrer

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de « contaminât » au 31 décembre 2016. Il est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.

3.4 Les placements à court terme

Les placements en bons de trésor et billets de trésorerie sont enregistrés à leur valeur nominale. Les produits à recevoir représentent la part des intérêts courus depuis la date d'acquisition à la date de clôture de l'exercice.

3.5 Le solde de la position litrage

Il représente les gains et les pertes découlant de la situation des comptes courants produits des sociétés clientes.

Cette situation est arrêtée à la fin de chaque exercice comptable ou à l'occasion d'un changement des prix des produits pétroliers.

Le solde de ces produits et pertes est comptabilisé dans le compte «autres produits d'exploitation».

NOTES 4 : RELATIVES AU BILAN

4-1 Immobilisations corporelles

		31/12/2016	31/12/2015
Terrains		625 640	625 640
Constructions	4-1-1	34 718 383	34 720 789
Installations techniques mat et outillages industriels		3 927 452	3 900 121
Matériels de transport		1 439 760	1 281 193
Equipements de bureaux		1 019 837	971 095
Installations Généra. Agence. et Aménagements divers		538 865	538 791
Emballages récupérables identifiables		2 095	2 095
Immobilisations en cours	4-1-2	2 429 674	2 373 178
Total brut		44 701 706	44 412 902
Amortissements et provisions		(34 294 340)	(32 614 141)
Total net		10 407 366	11 798 761

Pour de plus amples explications sur la variation des immobilisations corporelles et des amortissements voir le tableau présenté à l'Annexe 1.

4-1-1 Constructions

	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Construction Pipe Bizerte-Rades	18 339 937	18 339 937	-
Construction Pipe Jet	8 364 967	8 364 967	-
Pièces de rechanges spécifiques	1 085 832	1 089 360	(3 528)
Construction siège social	3 259 609	3 259 609	-
Bacs de contaminât	713 416	713 416	-
Construction magasin des stocks-Rades	414 227	414 227	-
Aménagement du laboratoire-Rades	35 957	35 957	-
Aménagement des zones dangereuses à Rades	37 355	37 355	-
Travaux de construction des dépôts pour pompes Jet	78 313	78 313	-
Travaux de mise en place d'un poste redresseur	53 960	53 960	-
Autres constructions	2 334 810	2 333 688	1 122
Total	34 718 383	34 720 789	(2 406)

4-1-2 Immobilisations en cours

Le détail de la rubrique immobilisations en cours se présente comme suit :

		31/12/2016	31/12/2015
Projet Skhira-Grand Sahel (Etudes techniques et financières)	4-1-2-1	1 824 113	1 824 113
Projet Skhira-Grand Sahel (Servitudes pour utilisations des terrains)	4-1-2-2	348 032	348 032
Mission d'inspection interne du pipeline		128 542	128 542
Avances pour l'acquisition d'équipements		23 813	23 813
Acquisition de pièces de rechanges spécifiques		-	25 672
Renouvellement des contrats de servitudes		12 832	11 312
Acquisition d'une unité anti-incendie		91 476	-
Autres projets		866	11 694
Total brut		2 429 674	2 373 178
Provision pour dépréciation- Projet pipeline Skhira- Menzel HAYET		(2 172 145)	(2 172 145)
Provision sur autres immobilisations en cours		(152 355)	(152 355)
Total net		105 174	48 678

4-1-2-1. Projet Pipeline Skhira - Menzel HAYET (Etudes techniques et financières)

La SOTRAPIL a réalisé en 2002 une étude technique et financière pour la Construction d'un pipeline multi produits pétroliers reliant la Skhira à Menzel - HAYET (Région du grand sahel) pour une valeur totale de **1 824 113 dinars**. Le coût élevé d'exécution du projet a amené le conseil interministériel réuni le 29 juillet 2008 à chercher une autre alternative pour la réalisation du projet du pipeline Skhira - Région du grand Sahel. La SOTRAPIL a envisagé alors d'adapter les composantes de l'étude technique et financière à la nouvelle configuration du projet. Les composantes de l'étude jugées caduques ont été provisionnées au cours de l'exercice 2008 à concurrence de **297 622 dinars**. Des difficultés sont apparues quant à la mise en exécution de la nouvelle configuration du projet et le retour à la configuration initiale est alors envisagé. Toutefois, et en l'absence de décision jusqu'au 31 décembre 2010 concernant l'alternative à retenir et la date de début des travaux, la SOTRAPIL a constaté par mesure de prudence au cours de l'exercice 2010 une provision complémentaire de l'ordre de **1 526 491 dinars** sur l'ensemble des éléments de l'étude technique et financière du projet, et ce en l'absence d'informations précises sur les composantes qui peuvent être utilisées et celles qui devraient être reproduites.

Il est à noter qu'en date du 3 Août 2015, une réunion au sein du ministère de l'industrie concernant les projets restructurant qui peuvent être financés dans le cadre de la coopération Européenne, il a été convenu sur la nécessité d'inclure ce projet dans le cadre du premier plan de développement post révolution 2016-2020 et il y aura des réunions avec tous les intervenants pour étudier les scénarios possibles.

Il est tout de même à signaler, que jusqu'à la date de préparation de ces états financiers aucune décision n'a été prise concernant l'alternative du projet à retenir et la date de début des travaux.

4-1-2-2. Projet Pipeline Skhira - Menzel HAYET (Servitudes pour utilisations des terrains)

Les frais de servitude pour le passage du pipeline SKHIRA - Menzel HAYET d'un montant de **348 032 dinars** ont été provisionnés en totalité au cours de l'exercice 2008.

4-2. Immobilisations financières

		31/12/2016	31/12/2015
Titres de participations	4-2-1	61 050	61 050
Obligations à long terme (Emprunt de l'Etat)	4-2-2	800 000	800 000
Prêts à plus d'un an sur fonds social	4-2-3	405 233	424 183
Dépôts et cautionnements		10 365	12 138
Total brut		1 276 648	1 297 371
Provisions pour dépréciation des prêts accordés au personnel		(16 836)	(18 609)
Total net		1 259 812	1 278 762

4-2-1 Titres de participation

Titres	Nbr	Objet	Valeur en dinars
SNDP (4-2-1-1)	5	Décision de la CAREPP du 12/09/1996	50
Zone franche de ZARZIS	600	Décision de la CAREPP du 12/02/2000	60 000
Société AGIL de gestion et de services (S.A.GE.S)	10	Décision de la Commission technique du 11 Juin 2014	1 000
Total			61 050

4-2-1-1 Le nombre des actions SNDP au 21 novembre 2016 date de la réunion de la dernière assemblée générale extraordinaire, est de 141 actions. Dont 136 actions gratuites.

4-2-2 Obligations à long terme (Emprunt de l'Etat)

	31/12/2016
Obligations ligne BNA Capitaux	320 000
Obligations ligne STB Finance	320 000
Obligations ligne BH	160 000
Total	800 000

4-2-3. Prêts à plus d'un an sur Fonds social

Solde au 31 décembre 2015	424 183
Prêts accordés en 2016	277 963
Prêts recouverts en 2016	(158 042)
Prêts à recouvrir en 2017	(138 871)
Solde au 31 décembre 2016	405 233

4-3. Stocks

		31/12/2016	31/12/2015
Pièces de rechange et autres approvisionnements	4-3-1	125 549	149 511
Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales	4-3-2	428 304	509 908
Produits à livrer JET		7 121	5 339
Total		560 974	664 758

4-3-1. Pièces de rechange et autres approvisionnements

Stock initial	149 511
Les entrées	14 672
Les sorties	(38 634)
Stock au 31 décembre 2016	125 549

4-3-2. Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et des bacs de stockage de contaminât au 31 décembre 2016. Il est valorisé au prix de facturation par la STIR.

Stock de produits à livrer -Canalisations banales au 31 décembre 2016	380 556
Stock de produits existant au niveau des bacs de contaminât	47 748
Stock au 31 décembre 2016	428 304

4-4. Clients et comptes rattachés

		31/12/2016	31/12/2015
TOTAL Tunisie		922 791	688 092
OIL LIBYA		861 204	482 212
STAROIL		424 667	1 443 662
SNDP		2 151 492	1 676 600
VIVO Energie		1 444 257	1 060 933
SHELL		461	461
Clients, factures à établir	4-4-1	553 850	1 801 877
Total Brut		6 428 722	7 153 837

Ces comptes enregistrent :

- Les sommes facturées par la SOTRAPIL à chaque client contre le transport des produits pétroliers demeurent non payées jusqu'au 31 décembre 2016.
- La valeur de la position de litrage de chaque client résultant du changement de la structure des prix des produits pétroliers ;
- La valeur des produits pétroliers livrés par la SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont commandées auprès de la STIR, et ce en raison des capacités de stockage limitées de certains autres clients au moment de l'opération de pompage.

4-4-1. Clients, factures à établir

	31/12/2016	31/12/2015
Compte courant produit STAROIL	177 983	19 213
Compte courant produit OIL LIBYA	4 558	456 748
Compte courant produit SNDP	239 704	689 255
Compte courant produit TOTAL	4 363	132 392
Compte courant VIVO Energie	108 477	482 839
Factures à établir	6 729	-
Factures à établir (<i>Transport des produits pétroliers</i>)	12 036	21 430
Total	533 850	1 801 877

Ces comptes enregistrent les sommes que la SOTRAPIL n'a pas facturées jusqu'au 31 décembre 2016 à ses différents clients au titre :

- Des quantités des produits pétroliers livrées en sus des quantités qu'ils ont commandées ;
- De la contrepartie du transport des produits pétroliers par pipeline.

4-5. Autres actifs courants

		31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs débiteurs		24 651	20 908
Personnel, avances et acomptes		103 083	97 056
Débiteurs divers	4-5-1	542 938	202 587
Produits à recevoir	4-5-2	14 231	306 808
Charges constatées d'avance	4-5-3	179 822	182 196
Etat, crédit de TFP		5 210	889
Total brut		869 935	810 444
Provisions	4-5-4	(247 766)	(247 766)
Total net		622 169	562 678

4-5-1. Débiteurs divers

		31/12/2016	31/12/2015
Raccordement TOTAL Tunisie	4-5-1-1	48 213	73 313
Ministère de l'équipement	4-5-1-2	128 036	128 036
Ministère de l'énergie		353 538	-
Autres débiteurs divers		13 151	1 238
Total		542 938	202 587

4-5-1-1. Raccordement TOTAL

Ce solde représente la prise en charge par la SOTRAPIL du coût de raccordement pour le transport du produit Jet A1 au dépôt du client TOTAL Tunisie de Rades à ses dépôts situés à l'aéroport de Tunis Carthage et en contrepartie d'un droit de passage d'un montant de cinq cent millimes par mètre cube payé annuellement au profit de la SOTRAPIL.

4-5-1-2 Ministère de l'équipement

Cette créance représente le reliquat des impayés dus par le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire sur des travaux opérés par la SOTRAPIL.

4-5-2. Produits à recevoir

	31/12/2016	31/12/2015
Ministère de l'industrie -Salaires des détachés	-	288 799
Autres produits à recevoir	14 231	18 009
Total	14 231	306 808

4-5-3. Charges constatées d'avance

	<u>31/12/2016</u>
- Factures OMMP payées d'avance	86 878
- Factures Software Management	2 306
- Factures AE TECH payées d'avance	5 255
- SIMAC-Maintenance payée d'avance	19 284
- Facture STAR	52 907
- Facture SNDP	7 869
- Facture TOPNET	4 176
- Autres charges constatées d'avance	1 147
Total	179 822

4-5-4. Provisions

	<u>31/12/2016</u>
Provisions sur les avances accordées aux fournisseurs	7 308
Provisions sur les produits à recevoir	112 422
Provisions sur la créance du Ministère de l'équipement	128 036
Total	247 766

4-6. Placements et autres actifs financiers

	31/12/2016	31/12/2015
Prêts à moins d'un an sur fonds social	138 871	138 217
Placements courants	21 000 000	17 000 000
Emprunt obligataire	200 000	200 000
Intérêts courus sur placements à terme	560 736	562 975
Total	21 899 607	17 901 192

4-6-1 Intérêts de placements

	<u>31/12/2016</u>
Amen Bank (Lafayette)	61 481
Banque Tuniso- Koweitienne (Centre Urbain Nord)	120 263
Banque nationale Agricole (Khair-Eddine Pacha)	104 671
STB (MAHRAJENE)	111 789

Banque Tunisienne	63 323
Intérêt sur prêt	32 688
BH	66 521
Total	560 736

4-7. Liquidités et équivalents de liquidités

		31/12/2016	31/12/2015
Comptes courants bancaires	4-7-1	1 601 536	2 692 560
Caisse		111	345
Total		1 601 647	2 692 905

4-7-1. Comptes courant bancaires

		31/12/2016	31/12/2015
BNA (Khair-Eddine Pacha)		20 647	37 891
BANQUE DE L'HABITAT		423 608	686 849
UBCI (EI MENZAH)		-	7 098
STB		-	39
STB (MAHRAJENE)		207 486	467 370
BTK (Centre Urbain Nord)		322 239	351 292
BTK (centrale)		171	223
AMEN BANK (Lafayette)		10 744	356 229
BTK Fonds Social		41 791	128 849
Banque ZIYTOUNA		543 905	554 989
ATB (CHARGUIA)		16 838	101 435
BT (Centre Urbain Nord)		13 972	-
Autres comptes		135	296
Total		1 601 536	2 692 560

4-8. Capitaux propres

		31/12/2016	31/12/2015
Capital social	4-8-1	19 819 800	19 324 305
Réserves	4-8-2	2 955 189	2 791 598
Autres capitaux propres		139 510	139 510
Résultats reportés	4-8-3	9 119 040	8 565 069
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		32 033 539	30 820 482
Résultat net de la période		3 475 886	3 876 942
Capitaux propres avant affectation		35 509 425	34 697 424

Pour de plus amples détails sur la variation des capitaux propres pour la période allant du 01 Janvier 2016 au 31 décembre 2016, voir le tableau présenté à l'annexe 2.

4-8-1. Capital social

L'assemblée générale extraordinaire a décidé le 26 Mai 2016 d'augmenter le capital social de la société par l'émission de 99 099 actions de valeur nominale de 5 dinars par incorporation de :

La Réserve spéciale de réinvestissement	374 018
Résultats reportés	121 477
Total	495 495

4-8-2 : Réserves

	31/12/2016	31/12/2015
Réserves légales	1 932 431	1 873 872
Réserves extraordinaires	160 205	160 205
Réserves pour fonds social	4-8-2-1 862 553	757 521
Total	2 955 189	2 791 598

4-8-2-1. Réserves pour fonds social

	31/12/2016	31/12/2015
Fonds social au 1er janvier 2016	757 521	620 861
Ressources de la période	486 641	436 171
- Quote-part résultat de l'exercice	450 000	400 000
- Intérêts des prêts au personnel	12 525	12 581
- Intérêts bancaires capitalisés	2 296	2 281
- Contributions du personnel aux tickets de restaurants	21 820	21 309
Emplois de la période	381 609	299 511
- Restauration	220 083	194 867
- Omra	14 400	2 340
- Dons maladie et décès	4000	4000
- Colonie de vacance	113 878	75 237
- Cadeaux et autres frais	22 996	16 750
- Fête de fin d'année et de retraite	6 252	6 317
Fonds social au 31 décembre 2016	862 553	757 521

4-8-3 Résultats reportés

	31/12/2016	31/12/2015
Résultats reportés	9 119 040	8 565 069
	9 119 040	8 565 069

Le solde de la rubrique des résultats reportés se détail comme suit :

	Montant
Résultat net de l'année 2015	3 876 942
Résultats reportés au 31 décembre 2015	8 565 069
Résultat avant affectation	12 442 011
Réserve légale	(58 559)
Réserves spéciale de réinvestissement	(374 018)

Incorporation des résultats reportés au capital social	(121 477)
Dividendes 2015 (600 millimes par action)	(2 318 917)
Dotations annuelles au fonds social	(450 000)
Résultats reportés au 31 Décembre 2016	9 119 040

4-9. Provisions pour risques et charges

Cette rubrique enregistre le montant des provisions pour risques et charges constatées par la SOTRAPIL. Elles se détaillent comme suit :

		31/12/2016	31/12/2015
Affaire de servitude Société de promotion Immobilière BELDIAR		58 590	58 590
Affaire juridique de Comète et TRAPIL	4-9-1	494 110	460 654
Charges d'amortissements des droits de servitudes	4-9-2	1 314 963	1 005 560
Total		1 867 663	1 524 804

4-9-1. Affaire juridique de Comète et TRAPIL

La provision de Comète - TRAPIL a été constatée suite à une action en justice lancée par ce groupement réclame le règlement du reliquat du montant du marché de l'étude du pipeline SKHIRA- Grand SAHEL. La SOTRAPIL a alors constaté une provision à hauteur de 20% du montant des trois premières phases du marché initial qui n'a pas fait l'objet de décompte.

4-9-2. Provision pour amortissements des droits de servitudes

La provision pour charges d'amortissements des droits de servitudes correspond à l'estimation de la consommation au titre des exercices postérieurs à 2012 de l'avantage économique rattaché à l'exploitation du droit de passage du pipeline.

4-10 Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs, achats de biens et services	326 597	296 474
Fournisseurs, factures non encore parvenues	292 308	170 715
Fournisseurs, achats d'immobilisations	54 107	49 486
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garanties	195 706	187 983
Total	868 718	704 658

4-11 Autres passifs courants

		31/12/2016	31/12/2015
Clients créditeurs	4-11-1	2 469 539	3 203 823
Personnel, œuvres sociales		418 333	363 053
Personnel, oppositions		1 316	1 487
Personnel, charges à payer		524 690	461 291
Etat, impôts et taxes retenues à la source		146 561	150 922
Créditeurs divers		48 961	32 901

Comptes transitoires ou d'attente		54	54
Charges à payer	4-11-2	74 875	51 793
Etat, taxe sur chiffre d'affaires		2 243	2 654
Dividende à distribuer		6 443	5 190
Etat Impôts sur les bénéficiaires		773 894	592 122
Etat, TVA à payer		52 706	262 575
Produits constatés d'avance	4-11-3	21 443	20 417
Etat taxes à payer		10 467	3 567
Total		4 551 525	5 151 849

4-11 - 1 Clients créditeurs

	31/12/2016	31/12/2015
Compte courant produit TOTAL Tunisie	161 367	420 388
Compte courant produit OIL LIBYA	641 255	238 851
Compte courant produit STAROIL	401 371	1 314 986
Compte courant produit SNDP	776 749	914 048
Compte courant produit VIVO ENERGY	477 465	294 826
Nouvelle répartition	11 332	20 724
Total	2 469 539	3 203 823

Ces comptes enregistrent, la valeur des quantités de produits pétroliers commandées par les clients de la SOTRAPIL auprès de la STIR, et qui ne leur ont pas été livrées à cause de leurs capacités limitées de stockage au moment de l'opération de pompage des produits. Notons que la détermination des soldes des comptes courants produits débiteurs et créditeurs et les facturations conséquentes se font une fois à la fin de chaque exercice comptable.

4-11- 2 Charges à payer

	31/12/2016	31/12/2015
Provisions Jetons de présence 2014-Conseil d'administration	30 000	24 000
Provisions Jetons de présence 2014-Comité d'audit Interne	7 500	6 000
Provisions Honoraires du Commissaire aux comptes	21 500	15 000
Charges à payer TT	4 500	4 000
Autres charges à payer	11 375	2 793
Total	74 875	51 793

4-11- 3 Produits constatés d'avance

	31/12/2016	31/12/2015
- Loyer Office National de la Télédiffusion	2 442	2 326
- Loyer BTK	18 996	18 091
- Autres produits constatés d'avance	5	-
Total	21 443	20 417

NOTES 5 : RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

5-1. Revenus

		31/12/2016	31/12/2015
Transport par pipeline	5-1-1	10 634 127	10 689 968
Transport par conduites banales	5-1-2	484 275	521 430
Frais de stockage des produits pétroliers dans le pipeline	5-1-3	96 427	96 427
Transport pipe JET	5-1-4	653 399	550 768
Total		11 868 228	11 858 593

5-1-1 Transport par pipeline

	<u>(en m³)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>31/12/2016</u>
Gasoil	822 491	6,323	5 200 612
Gasoil prix ajusté 9 décembre 2016	41 861	6,923	289 802
Pétrole	37 151	6,123	227 476
Pétrole prix ajusté 9 décembre 2016	1 380	6,723	9 279
Gasoil 50	108 403	6,323	685 434
Gasoil 50 prix ajusté 9 décembre 2016	14 871	6,923	102 949
Essence sans plomb	558 404	6,973	3 893 752
Essence sans plomb prix ajusté	29 688	7,573	224 823
Total	1 614 249		10 634 127

5-1-2 Transport par conduites banales

	<u>Volume transporté</u> <u>(en mètre cube)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>31/12/2016</u>
Gasoil	864 352	0,3	259 306
Pétrole	38 531	0,3	11 559
Gasoil 50	123 274	0,3	36 982
Essence sans Plomb	588 092	0,3	176 428
Total	1 614 249		484 275

5-1-3 Frais de stockage des produits pétroliers dans le pipeline

Ce compte enregistre les revenus provenant des frais de stockage du gasoil au niveau du pipeline multi-produits en dehors des périodes de pompage. La facturation des frais de stockage est effectuée mensuellement selon un montant fixe de 2,066 dinars qui est réparti entre les clients en fonction des quantités transportées de l'année précédente.

	<u>Volume Stocké</u> <u>(en mètre cube)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>31/12/2016</u>
Frais de stockage	46 673	2,066	96 426

5-1-4 Transport pipe JET

Ce compte enregistre le revenu provenant du transport du kérosène à l'aéroport au niveau du pipe Jet pour les deux clients TOTAL et SNDP.

	<u>Volume Transporté</u> <u>(en mètre cube)</u>	<u>Prix/m³</u>	<u>Chiffre d'affaires</u> <u>31/12/2016</u>
Quantité transportée du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016	130 784	4,996	653 399

5-2 Autres produits d'exploitation

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Profits sur position de litrage	5-2-1	1 217 124	1 195 247
Reprise sur provisions		4 024	42 302
Vente cahiers de charges		650	1 890
Total		1 221 798	1 239 439

5-2-1 Profits sur position de litrage

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Compte courant SNDP	1 522 288	772 154
Compte courant TOTAL Tunisie	(316 096)	(243 086)
Compte courant STAROIL	(691 186)	(20 571)
Compte courant OIL LIBYA	409 166	236 515
Compte courant VIVO ENERGY	292 953	450 235
Nouvelle répartition-Total Tunisie	7 985	2 114
Nouvelle répartition- VIVO Energie	(5 754)	15 617
Nouvelle répartition- SNDP	(3 934)	(18 377)
Nouvelle répartition- OIL LIBYA	(1 644)	(2 348)
Nouvelle répartition- STAROIL	3 346	2 994
Total	1 217 124	1 195 247

5-3 Achats consommés

	<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
Achats stockés	10 651	43 448
Variation des approvisionnements stockés	23 961	(3 196)
Achats non stockés d'énergies	429 370	563 596
Carburants	94 604	108 565
Petits outillages	4 260	6 465
Electricité	47 357	65 817

Eau	12 317	15 829
Fournitures de bureau	31 139	28 386
Achats divers	4 021	622
Total	657 680	829 532

5-4 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2016 à **4 629 020 dinars** contre **4 203 732 dinars** au 31 décembre 2015, soit une augmentation de **425 288 dinars**.

	31/12/2016	31/12/2015
Salaires	3 259 042	3 038 373
Charges sociales légales CNSS	786 819	724 228
CAVIS	71 613	56 193
Assurance groupe	421 363	289 495
Autres charges de personnel	90 183	95 443
Total	4 629 020	4 203 732

5-5 Dotations aux amortissements et aux provisions

	31/12/2016	31/12/2015
Amortissements des immobilisations incorporelles	18 099	21 208
Amortissements des immobilisations corporelles	1 918 233	2 019 558
Dotations aux amortissements liées à une modification comptable	25 143	-
Dotations aux provisions pour amortissements au titre des contrats de servitude	342 859	309 403
Dotations aux provisions sur autres actifs courants	-	128 036
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations	27 625	20 222
Total	2 331 959	2 498 427

5-6 Autres charges d'exploitation

	31/12/2016	31/12/2015
Redevance pour utilisation des immobilisations concédées	118 377	133 033
Entretiens et réparations	75 317	79 698
Primes d'assurance	164 487	155 231
Etudes et divers services extérieurs	195 281	165 579
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	79 474	95 397
Formations	48 740	85 239
Publicités, publications, relations publiques	44 558	57 750
Transports et déplacements	87 622	81 908
Frais de P.T.T	47 083	61 030

Services bancaires et assimilés	4 367	6 702
Impôts et taxes et versements assimilés	167 735	141 411
Jetons de présence	39 500	30 000
Autres charges antérieures (liées aux modifications comptables)	6 984	4 121
Transfert des charges	(146 310)	(108 151)
Total	933 215	988 948

5-7. Charges financières nettes

	31/12/2016	31/12/2015
Pertes de changes	(15 931)	(2 239)
Gains de changes	907	6 971
Autres charges financières	(3 821)	(4 877)
Total	(18 845)	(145)

5-8 Produits des placements

	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts perçus sur Bons de trésor et valeurs assimilées	1 473 662	1 274 706
Dividendes perçus	2 342	6 123
Total	1 476 004	1 280 829

5-9 Autres gains ordinaires

	31/12/2016	31/12/2015
Revenus de location des immeubles	225 145	214 423
Pénalités de retards	21 593	14 418
Vente de biens (Voitures)	80 373	32 446
Autres gains ordinaires	4 916	15 894
Total	332 027	277 181

5-10 Eléments extraordinaires

Il s'agit de la contribution conjoncturelle instaurée par l'article 48 de la loi n° 78-2016 du 17 décembre 2016 relative à la loi de finances.

NOTES 6 : RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

6-1. Variation des autres actifs

	31/12/2016	31/12/2015
Variation des autres actifs courants	(59 491)	(33 713)
Variation des autres actifs financiers	(198 415)	(150 604)
Décaissements des prêts sur fonds social	20 723	(42 026)
Total	(237 183)	(226 343)

6-2. variation des fournisseurs et autres dettes

	31/12/2016	31/12/2015
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	164 060	(308 268)
Variation des autres passifs courants	(600 324)	1 871 791
Variation des fournisseurs d'immobilisations	(12 344)	1 473
Total	(448 608)	1 564 996

6-3. Affectation au fonds social

Ce solde représente la variation du fonds social qui s'est élevée au titre de l'exercice 2016 à **344 968 dinars** contre **263 340 dinars** au titre de l'exercice 2015.

Note 7. Engagements hors bilan

7-1 Engagements financiers

	31/12/2016	31/12/2015
Engagements donnés	3 504 819	4 072 942
Cautions données	206 670	192 985
Cautions pour stocks de remplissage	3 298 149	3 879 957
Engagements reçus	871 717	841 581
Cautions reçues	871 717	841 581

7-2 Engagements réciproques (non financiers)

Il est stipulé dans la convention de servitude qui lie la SOTRAPIL à la Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT) et les engagements suivants qui en découlent, que la première s'oblige de transférer à ses frais et au plus tard le 31 décembre 2012, l'itinéraire des deux pipelines qu'elle exploite et qui traversent un terrain propriété de la deuxième. Le transfert qui concerne un tronçon de 1 200 mètres carrés se fera vers une parcelle que la SPLT s'engage à mettre à la disposition de la SOTRAPIL.

Jusqu'à la date de clôture de la période au 31/12/2016, aucune notification n'a été faite par la SPLT à la SOTRAPIL concernant ce transfert, pour cela aucune provision sur la valeur nette comptable du tronçon n'a été constatée à cette même date

ANNEXES

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
(Exprimé en dinars)

Désignations	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS/PROVISIONS				VCN		
	31/12/2015	Entrées	Sorties	31/12/2016	31/12/2015	Dotations	Régularisations	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016
Terrains	625 640	-	-	625 640				-	625 640	625 640
Constructions	34 720 789	99 635	102 041	34 718 383	25 482 255	1 466 395	86 875	26 861 775	9 238 534	7 856 608
Inst. tech matériel et outillage industriel	3 900 121	19 543	7 788	3 927 542	2 597 719	265 530	3044	2 866 293	1 302 402	1 061 159
Matériels de transport	1 281 193	338 928	180 361	1 439 760	982 704	124 331	152 827	954 208	298 489	485 552
Equipements de bureaux	971 095	48 742	-	1 019 837	725 183	54 086	1 369	777 900	245 912	241 938
Installations, Agencements et Aménagements	538 791	74	-	538 865	501 780	7 891	7	509 664	37 011	29 201
Emballages récupérables	2 095	-	-	2 095	-	-	-	-	2 095	2 095
Total Immobilisations corporelles	42 039 724	506 922	290 190	42 272 032	30 289 641	1 918 233	238 034	31 969 840	11 750 083	10 302 193
Immobilisations en cours	2 373 178	144 097	87 601	2 429 674	2 324 500	-	-	2 324 500	48 678	105 174
Total	44 412 902	651 019	377 791	44 701 706	32 614 141	1 918 233	238 034	34 294 340	11 798 761	10 407 366

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Exprimé en dinars)

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres réserves	Réserves spéciales de réinvestissement	Fonds social	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Total
Solde au 31/12/2015	19 324 305	1 873 872	160 205	139 510	757 521	3 876 942	8 565 069	34 697 424
Affectation du résultat de l'exercice 2015	-	58 559	-	-	-	(3 876 942)	3 818 383	-
Augmentation du Capital	495 495	-	-	-	-	-	(495 495)	-
Dividendes à distribuer	-	-	-	-	-	-	(2 318 917)	(2 318 917)
Affectation pour fonds social	-	-	-	-	450 000	-	(450 000)	-
Ressources fonds social	-	-	-	-	36 641	-	-	36 641
Emplois fonds social	-	-	-	-	(381 609)	-	-	(381 609)
Résultat de la période (*)	-	-	-	-	-	3 475 886	-	3 475 886
Solde au 31/12/2016	19 819 800	1 932 431	160 205	139 510	862 553	3 475 886	9 119 040	35 509 425

(*) Le résultat net par action s'élève à 0,877 dinars.

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DU 01 Janvier 2016 au 31 décembre 2016
(Exprimé en dinars)

Produits		Charges		Soldes	31/12/2016	31/12/2015
Revenus	11 868 228	déstockage de production	79 822			
Total	11 868 228	Total	79 822	Production	11 788 406	11 821 315
Production	11 788 406	Achats consommés	38 634			
Total	11 788 406	Total	38 634	Marge sur coût matières	11 749 772	11 780 441
Marge sur coût matières	11 749 772	Autres charges externes	1 530 836			
Autres produits d'exploitation	1 221 798					
Total	12 971 570	Total	1 530 836	Valeur ajoutée brute	11 440 734	11 275 534
Valeur ajoutée brute	11 440 734	Impôts et taxes	167 735			
		Charges de personnel	4 629 020			
Total	11 440 734	Total	4 796 755	Excédent brut d'exploitation	6 643 979	6 930 391
Excédent brut d'exploitation	6 643 979	dotations aux amortissements	2 331 959			
Autres gains ordinaires	332 027	Autres pertes ordinaires	25 051			
Produits de placements	1 476 004	Charges financières	18 845			
Transfert et reprise de charges	146 310	Impôts sur les bénéfices	2 241 387			
		Eléments extraordinaires	505 192			
Total	8 598 320	Total	5 122 434	Résultat des activités ordin.	3 475 886	3 876 942
Résultat des activités ordinaires	3 475 886	Effet négatif des modifi. compt	-			
Total	3 475 886		3 475 886	Résultat net après modifi. compt	3 475 886	3 876 942

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL
(Exprimé en dinars)

			31/12/2016
Désignations	A réintégrer	A déduire	Résultat
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			3 475 886
A réintégrer			3 570 014
Impôts sur les Bénéfices	2 241 387		
Provision pour congés au 31 décembre 2016	363 849		
Charges à réintégrer	43 127		
Provisions pour risques et charges	342 859		
Provisions pour dépréciation des immobilisations Corp.	31 819		
Pertes de change	14 248		
Contribution conjoncturelle	505 192		
Provisions pour dépréciation des immobilisations Financières	27 533		
A déduire		310 003	
Provision pour congés au 31 décembre 2015		305 979	
Reprise sur provisions pour risques et charges		4 024	
Résultat fiscal			6 735 897
Déduction pour réinvestissement			331 934
Base imposable			6 403 963
Impôts sur les bénéfices			2 241 387
Contribution conjoncturelle			505192
Acomptes Provisionnels versés			(1 955 863)
Retenues à la source			(16 822)
Impôt à liquider (exercice 2016)			773 894

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SOTRAPIL

En exécution du mandat de commissariat aux comptes de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société, arrêtés au 31 décembre 2016, comportant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que des notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total net du bilan de **42 797 331 dinars**, un résultat net bénéficiaire de **3 475 886 dinars** et une variation positive des flux de trésorerie de **2 714 507 dinars**.

1. Responsabilité des organes de direction et d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction et d'administration de votre société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers annexés au présent rapport sont réguliers et sincères dans tous leurs aspects significatifs et donnent une image fidèle de la situation financière de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL » au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessous nous attirons votre attention sur les deux points suivants :

4-1. Dans le cadre de la campagne de renouvellement et de mise à jour de la valeur des indemnités issues des contrats de servitude conclues entre la SOTRAPIL et les propriétaires des parcelles

de terrains situées sur le tracé du pipeline de transport des produits pétroliers « Bizerte – Rades », la société a reçu en date du 06 mars 2015, le rapport d'expertise de la direction générale d'évaluation, rattachée au ministère des domaines de l'État et des affaires foncières, estimant la valeur des dites indemnités à : **6 188 062 dinars**.

Toutefois, le conseil d'administration de la société a décidé lors de sa réunion du 07 avril 2016, de suspendre la compagnie et de faire plus d'études et d'investigations sur la situation foncière des parcelles, et ce, par le biais de consultations juridiques au sujet des droits et des obligations de la SOTRAPIL envers les propriétaires terriens.

Ainsi, et en attendant la prise d'une décision finale au sujet de la signature des avenants aux contrats de servitude et la fixation définitive de la valeur des indemnités à déboursier, et à incorporer au niveau de la valeur comptable immobilisée du pipeline, la SOTRAPIL a décidé provisoirement et en se référant au principe de prudence dans l'élaboration de ses états financiers, de considérer la valeur des indemnités estimée initialement au niveau du rapport d'expertise ci-dessus indiqué, comme valeur de base pour le calcul de l'amortissement progressif des avantages économiques liés à l'exploitation du droit de passage du pipeline, qui s'est élevé au cours de l'exercice 2016 à : **309 403 dinars**, soit une valeur cumulée de : **1 314 963 dinars**, jusqu'au 31 décembre 2016.

- 4-2. Conformément aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, la société a procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Cependant, les travaux d'inventaire de certaines immobilisations (*Installations techniques, aménagement, outillages industriels*) n'ont pas été entamés jusqu'à la date de préparation du présent rapport.

Par ailleurs, il est à signaler que les travaux d'inventaires et de rapprochement en cours ont abouti principalement à la décomptabilisation des pièces de rechange spécifiques d'une valeur brute de **94 786** dinars totalement amorties et mises hors exploitation.

5. Vérifications et Informations Spécifiques

- 5-1. Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'administration.
- 5-2. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société, à la réglementation en vigueur.
- 5-3. Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 21 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes

Pour le Groupement "FINACO – ABC"

Yahia ROUATBI

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SOTRAPIL

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Société, relative à l'exercice clos le 31 décembre 2016, et en application des dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et Opérations Nouvellement Réalisées

Votre conseil d'administration ne nous a pas avisé de l'existence au titre de l'exercice 2016 de nouvelles conventions entrant dans le champs des dispositions de l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

2. Opérations Réalisées Relatives à des Conventions Antérieures

- La convention du 31 décembre 1984, signée par la STIR, la SOTRAPIL et les clients (SNDP, TOTAL, Vivo Energie, Oil Libya et STAROIL) portant sur les conditions de transport des produits pétroliers a continué à produire ses effets au cours de l'exercice 2016. Les quantités transportées durant cet exercice et les chiffres réalisés sont détaillés comme suit :

Produits pétroliers	Volume transporté (En m3)	Chiffre d'affaires (En dinars)	
		Pipeline	Conduites banales
Gasoil	864 352	5 490 414	259 306
Gasoil 50	123 274	788 383	36 982
Sans plomb	588 092	4 118 575	176 428
Pétrole	38 531	236 755	11 559
Jet	130 784	653 399	-
Total	1 745 033	11 287 526	484 275

- La convention du 09 mai 1986, signée par la SOTRAPIL et les clients (SNDP, TOTAL, Vivo Energie, Oil Libya et STAROIL) relative au stockage de 3 889 mètres cube de gasoil après chaque cycle de pompage a continué à produire ses effets au cours de l'exercice 2016. Les quantités stockées durant cet exercice et les chiffres réalisés sont détaillés comme suit :

Volume stocké (En m ³)	Chiffre d'affaires (En dinars)
46 673	96 427

- La SOTRAPIL a conclu des conventions de détachement d'un directeur faisant-partie de son personnel permanent elle se détaille comme suit :

Détachement auprès du :	Période
Ministère de l'Industrie et de la Technologie	Du 01 août 2012, au 15 juin 2015
Ministère de l'énergie et des mines	Du 01 février 2016, au 31 août 2016
Ministère de l'industrie et du commerce	Du 01 sept. 2016, jusqu'à la date de ce rapport

La SOTRAPIL a procédé au versement de l'intégralité des éléments de salaire et des avantages du détaché. Les montants versés et facturés au Ministère sont détaillés comme suit :

Année de détachement	Montant facturés au Ministère	Montant remboursé par le Ministère
2012	20 134	-
2013	64 562	-
2014	62 482	-
2015	36 107	-
2016	64 715	-
Total	248 000	-

3. Obligations et Engagements de la Société Envers les dirigeants

3-1. Obligations et engagements envers la direction tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales

La rémunération du Président Directeur Général est fixée conformément au décret n°187-2009 du 31 juillet 2009 du Ministre de l'Industrie et de la Technologie. Elle se détaille comme suit :

	Montant (En dinars)
Un salaire annuel brut y compris :	57 567
Un ensemble d'avantages en nature composé de :	
- Une voiture de fonction Audi A4 acquise le 22 juillet 2013	71 980 ⁽¹⁾
- Des bons d'essence	450 Litres par mois
Des cotisations à la charge de la société	20 252
Des frais de communication	2 000 pulsations (120 ^{dt} / trimestre)

⁽¹⁾ Prix d'acquisition en toutes taxes comprises (l'amortissement annuel est de l'ordre de 14 396 dinars).

3-2. Obligations et engagements de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines envers son Président Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

(En dinars)

	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme	58 047	10 386 ⁽¹⁾
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	-	-
TOTAL	58 047	10 386

⁽¹⁾ Il s'agit de l'estimation de la valeur des congés à payer au 31 décembre 2016.

3-3. Obligations et engagements de la société de transport des hydrocarbures par pipelines envers les membres du conseil d'administration et du comité d'audit , tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016

(En dinars)

	Charges de l'exercice		Passif au 31/12/2016	
	Conseil d'administration	Comité d'audit	Conseil d'administration	Comité d'audit
Jetons de présence 2016	30 000	7 500	30 000	7 500
Total	30 000	7 500	30 000	7 500

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 21 avril 2017
Le Commissaire aux Comptes

Pour le Groupement "FINACO – ABC"

Yahia ROUATBI